

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du Groupe Ipsen du 2 juin 2006

Paris, le 2 juin 2006 – L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du Groupe Ipsen (Euronext : FR0010259150 ; IPN) s'est réunie aujourd'hui sous la présidence de Jean-Luc Bélingard, Président-Directeur Général, en présence des membres du Conseil d'Administration et de la direction du Groupe.

Toutes les résolutions soumises à l'Assemblée Générale ont été approuvées, notamment la distribution d'un dividende de 60 centimes d'euro par action, qui a été mis en paiement ce jour.

Pendant l'Assemblée, Jean-Luc Bélingard et Claire Giraut, Directeur Administratif et Financier, ont présenté la stratégie, les résultats financiers et les évènements marquants de l'année 2005 et du premier trimestre 2006, ainsi que les perspectives d'avenir du Groupe Ipsen.

Les actionnaires ont notamment approuvé :

1) A titre ordinaire,

- les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2005, l'affectation du résultat et la distribution d'un dividende de 60 centimes d'euro par action. Le dividende a été mis en paiement le 2 juin 2006 à l'issue de l'Assemblée Générale;
- la ratification de la cooptation en qualité d'administrateur de Gérard Hauser en remplacement de Edgard Taureau jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2008:
- l'autorisation donnée au Conseil d'Administration pour une période de dix-huit mois en vue de l'acquisition par la société de ses propres actions, au prix maximum de 50 euros par action. Ce programme de rachat a pour but :
 - d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Ipsen ;
 - de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe :
 - d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe;
 - d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société ;
 - de procéder à l'annulation d'actions acquises.

2) A titre extraordinaire,

 la modification des statuts de la société afin de supprimer toute référence à la condition suspensive de l'admission des actions de la société aux négociations sur



un marché réglementé, ainsi que la référence à la représentation du conseil d'administration par le Président ;

- l'autorisation donnée au Conseil d'Administration pour une durée de 24 mois en vue de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, dans la limite de 10 % du capital, soit 8 402 468 actions.
- L'autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions en faveur des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux.
- Une délégation de pouvoir au conseil d'administration à l'effet de réaliser une augmentation du capital social réservée aux salariés adhérant au plan d'épargne d'entreprise avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers.

A propos d'Ipsen

Ipsen est un groupe pharmaceutique européen qui commercialise actuellement plus de 20 médicaments et rassemble près de 4 000 collaborateurs dans le monde. La stratégie de développement du Groupe repose sur une complémentarité entre les produits des domaines thérapeutiques ciblés (oncologie, endocrinologie et désordres neuromusculaires), moteurs de sa croissance, et les produits de médecine générale qui contribuent notamment au financement de sa recherche. Cette stratégie est également complétée par une politique active de partenariats. La localisation de ses quatre centres de R&D (Paris, Boston, Barcelone, Londres) lui permet d'être en relation avec les meilleures équipes universitaires et d'accéder à un personnel de grande qualité. En 2005, les dépenses de Recherche et Développement ont atteint 169,0 millions d'euros, soit 20,9 % du chiffre d'affaires consolidé qui s'est élevé à 807.1 millions d'euros dans les comptes pro forma du Groupe établis selon les normes IFRS. Près de 700 personnes sont affectées aux activités de R&D, avec pour mission la découverte et le développement de médicaments innovants au service des patients. Les actions Ipsen sont négociées sur le compartiment A du marché Eurolist by Euronext™ (mnémonique : IPN, code ISIN : FR0010259150). Pour plus d'informations, www.ipsen.com

Pour plus d'information :

Didier Véron, Directeur des Affaires Publiques et de la Communication

Tél.: +33 (0)1 44 30 42 38 - Fax: +33 (0)1 44 30 42 04

e-mail: didier.veron@ipsen.com

David Schilansky, Directeur des Relations Investisseurs Tél.: +33 (0)1 44 30 43 88 – Fax: +33 (0)1 44 30 43 26

e-mail: david.schilansky@ipsen.com